

FICHES PEDAGOGIQUES

La présente annexe détaille les attendus des formations pour chacun des lots, à savoir :

- Lot 1 : Anglais opérationnel ;
- Lot 2 : Anglais métier ;
- Lot 3 : Anglais aéronautique, dont évaluations linguistiques des contrôleurs aériens d'essais et de réception (niveau IV OACI), au profit de la DGA EV ;
- Lot 4 : Anglais spécifique aux activités aéronautiques de l'ALAT.

LOT 1 Anglais opérationnel

ACE	Niveau combattant	Préparation du combattant niveau exécutant	12 heures
Besoins	- Familiarisation avec le vocabulaire et les termes liés au milieu professionnel - Acquisition du vocabulaire technique nécessaire à l'exercice des tâches quotidiennes du poste tenu (aéronautique, missions, appui feu, tactique, logistique, conduite, planification, transmissions, etc.) - Emploi du vocabulaire technique nécessaire à l'exercice des tâches quotidiennes du poste tenu - Mettre en situation par l'intermédiaire d'ateliers pratiques		
Objectifs pédagogiques	- Se présenter militairement, présenter son rôle, sa fonction et son unité - L'équipement et l'armement du combattant - Les ordres au combat - Prendre attache, accueillir (quelqu'un) - S'orienter / Se déplacer / Rendre compte (oral ou écrit) - La patrouille (briefing, mission d'observation, règles d'engagement) - Effectuer un guidage simple en campagne ou en zone urbaine - Désigner un objectif - Travailler sur un checkpoint / Effectuer une fouille - Travailler avec un interprète		
Population	Prioritaire : militaire du rang, sous-officier Occasionnel : officier		

ACS	Niveau combattant	Santé	12 heures
Besoins	- Familiarisation avec le vocabulaire et les termes liés au milieu professionnel - Acquisition et emploi du vocabulaire technique nécessaire - Mettre en situation par l'intermédiaire d'ateliers pratiques		
Objectifs pédagogiques	- Les parties du corps - Le matériel de premier secours - Les blessures et accidents - Les gestes de premier secours - L'évacuation sanitaire (9 line)		
Population	militaires du rang, sous-officiers, officiers		

ANNEXE 2 au DAF_2024_000657

ARP	Niveau régimentaire Brigade / Division	Projection / Exercice interallié (adapté au domaine de spécialité)	18 heures
Besoins	- Familiarisation avec le vocabulaire et les termes liés au milieu professionnel - Acquisition et emploi du vocabulaire technique nécessaire à l'exercice des tâches quotidiennes du poste tenu - Mettre en situation par l'intermédiaire d'ateliers pratiques		
Objectifs pédagogiques	- Acquisition et renforcement du vocabulaire type spécifique à un OP ORDER - Briefing / Back brief - Lecture et compréhension d'un FRAGO - Gestion de cas non conformes - Etre en mesure d'accueillir et d'orienter un personnel étranger		
Population	Prioritaire : sous-officier, officier		

ARR	Niveau régimentaire Brigade / Division	Renseignement (niveau opérateur)	18 heures
Besoins	- Familiarisation avec le vocabulaire et les termes liés au milieu professionnel - Acquisition et emploi du vocabulaire technique nécessaire à l'exercice des tâches quotidiennes du poste tenu - Mettre en situation par l'intermédiaire d'ateliers pratiques		
Objectifs pédagogiques	- Recherche documentaires en sources ouvertes pour réaliser une synthèse et la restituer sous forme d'un briefing à l'oral - Savoir-faire un résumé d'un article de presse - Etre en mesure de suivre un briefing et en saisir les éléments essentiels - Des exercices de compte-rendu (de position, de tir, ...) - Des exercices de simulation et mise en situation		
Population	Prioritaire : sous-officier, officier		

LOT 2 Anglais métier

ATA	Niveau technique	Appui aérien	60 heures
Besoins	L'appui aérien a pris une place prépondérante dans les opérations actuelles. Le personnel qualifié doit répondre à des exigences élevées en terme de compétences linguistiques afin de s'intégrer parfaitement dans des procédures OTAN rigoureuses et afin d'accomplir leurs missions dans des conditions optimales. Une maîtrise de la langue anglaise académique et opérationnelle est donc indispensable.		
Objectifs pédagogiques	Cette formation technique a pour objectif de préparer au stage JTAC « Joint Terminal Attack Controller », elle permet au candidat de se familiariser avec : - la phraséologie radio (théorique et pratique) - le vocabulaire spécifique au matériel - le vocabulaire aéronautique - des exercices de description de terrains - des exercices de simulation Ouvert à tout le personnel appelé à servir dans cet environnement, ce stage permet également de : - Travailler les termes spécifiques, les acronymes et les procédures particulières liés à la fonction de coordinateur des appuis aériens - Comprendre un message radio et savoir y répondre - Connaître le vocabulaire de l'armement, véhicule, tenue - Faire un compte-rendu d'observation (situer et se situer dans l'espace) - Désigner un objectif (coordonnées) et demander un appui - Mettre en situation les stagiaires lors d'exercices de mise en œuvre des savoirs faire spécifiques à la fonction de coordinateur des appuis aériens dans la langue anglaise basés sur des situations réelles - Préparer le vivier de candidats potentiels au stage national dans cette spécialité dans la durée (en moyenne 2 ans) afin de les amener au niveau requis lors des sélections ainsi que lors dudit stage Part des mises en situation dans le cours : 50% du temps sera consacré à la pratique d'exercices et de mise en situation afin d'évaluer leurs capacités de restitution et d'expression orale. Cette formation permettra aussi de consolider le niveau technique et linguistique des opérateurs déjà qualifiés.		
Population	Militaire du rang, sous-officier, officier		

ATM	Niveau technique	Mécanicien aéronautique	24 heures
Besoins	Ces stages techniques ont pour objectif de préparer le personnel à la pratique de l'anglais en opération dans le cadre de leur travail		
Objectifs pédagogiques	Acquisition du vocabulaire et constitution d'un lexique spécifique au poste (logistique, mécanique)		
Population	Militaire du rang, sous-officier, officier		

ATR	Niveau technique	Renseignement spécialisé (Guerre Electronique / Cyber sécurité)	18 heures
Besoins	- Familiarisation avec le vocabulaire et les termes liés au milieu professionnel - Acquisition et emploi du vocabulaire technique nécessaire à l'exercice des tâches quotidiennes du poste tenu - Mettre en situation par l'intermédiaire d'ateliers pratiques		
Objectifs pédagogiques	- Adaptation liée aux type de spécialité - Le contenu pédagogique est adapté à l'unité qui explicitera sa demande		
Population	Militaire du rang, sous-officier, officier		

LOT 3 Anglais aéronautique, dont évaluations linguistiques des contrôleurs aériens d'essais et de réception (niveau IV OACI), au profit de la DGA EV

A. Evaluation linguistique des contrôleurs aériens d'essais et de réception (ELN4)

Evaluation individuelle d'une durée estimée à 30 minutes.

Estimation moyenne annuelle du besoin : 2/an (2 périodes possibles : octobre-novembre et mars-avril)

Evaluation des 6 critères OACI suivants :

- Prononciation
- Structure
- Vocabulaire
- Aisance
- Compréhension
- Interaction

RAPPELS

Postulat réglementaire :

Tout personnel exerçant les privilèges d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne doit détenir une mention linguistique démontrant que son niveau d'expression et de compréhension de la langue anglaise est satisfaisant.

Compétences linguistiques visées en langue anglaise :

Les formations doivent aborder tout ou partie des compétences linguistiques à détenir (voir grille des 6 critères des compétences linguistiques du règlement (UE) 2015/340) sur des sujets aéronautiques et d'anglais général.

Pour démontrer d'un niveau de compétences linguistiques au moins équivalent au niveau opérationnel (niveau IV OACI), l'agent doit satisfaire aux conditions suivantes et pouvoir :

- Communiquer efficacement dans les échanges en phonie (TPH/RDO) et en face à face ;
- S'exprimer avec précision et clarté sur des sujets courants, concrets et professionnels ;
- Utiliser des stratégies de communication appropriées pour échanger des messages, détecter et résoudre les malentendus (ex : vérifier, confirmer ou clarifier des informations) dans un contexte général ou professionnel ;
- Traiter efficacement et assez facilement les difficultés induites par des complications ou des événements imprévus survenant dans le cadre d'une situation de travail ordinaire ou d'une tâche de communication qu'il connaît bien en temps normal ;
- Utiliser un dialecte ou un accent compréhensible par la communauté aéronautique.

B. Formations d'anglais conversationnel aéronautique pour contrôleurs aériens d'essais et de réception (« ACA »)

- Formation déclinée en 4 jours soit 30 heures (ACA) ;
- Formation déclinée en 3 jours soit 22 heures 30 (ACAC).

FP 1/2

Formations « ACA » ou ‘ACA court’ dit “ACAC »

Anglais conversationnel aéronautique

pour contrôleurs aériens d’essais et de réception (ACA ou ACA court dit ACAC)

Libellés des postes :	des	ACA	Anglais conversationnel aéronautique, 30 heures
		ACAC	Anglais conversationnel aéronautique <u>court</u> , 22 heures 30
Typologie :		Les formations se déroulent en intra-entreprise et son dispensées au profit d’un groupe exclusivement constitué par la DGA et composé d’agents du ministère des Armées.	
Effectif session :	par	3 à 6 agents.	

ANNEXE 2 au DAF_2024_000657

Objectifs pédagogiques :	A l'issue de la formation, ces personnels devront être capables sur trois ans d'atteindre et maintenir le niveau 4 de compétence linguistique en regard des critères de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), soit par équivalence le niveau B2 du CECRL .																									
Prestations attendues :	<u>Evaluation de préformation</u> : La division CER de DGA Essais en vol communiquera au prestataire les fiches de synthèse linguistique des trois ans passés clôturant l'actuel Plan Individuel de Compétences en Langue Anglaise (PICLA) (cf. « dispositif de formation » et modèle de PICLA en-dessous). <u>Dispositif de formation</u> : La formation envisagée est reconduite tous les trois ans au travers d'un PICLA enregistré sous la forme « Formulaire DGA EV 245 080 S-CAT ». Pour chaque contrôleur, il est constitué d'au moins 90 heures réparties sur trois ans en deux types de formation : - Anglais conversationnel aéronautique (dit « ACA » ou « ACAC » suivant la durée de formation) ; - Anglais téléphonique aéronautique (cf. FP 2/4) dit « ATA », décliné en différents forfaits horaires (CT08 à CT24).																									
	Le PICLA, édité par la division CER de DGA Essais en vol pour chaque agent, trace le plan de charge des différents dispositifs pédagogiques à ventiler et mentionne la date de validité de celui-ci. Exemples du déroulement d'un PICLA sur trois ans (4 options) : <table><tr><td></td><td>Année N</td><td>Année N + 1</td><td>Année N + 2</td><td>Total</td></tr><tr><td>Option I</td><td>ATA (forfait CT16) *</td><td>ACA + ATA (forfait CT08) *</td><td>ACA + ATA (forfait CT08) *</td><td>92 heures</td></tr><tr><td>Option II</td><td>ACA</td><td>ACA</td><td>ACAC + ATA (forfait CT08) *</td><td>90 heures et 30 minutes</td></tr><tr><td>Option III</td><td>ATA (forfait CT24) *</td><td>ACA + ATA (forfait CT12) *</td><td>ATA (forfait CT24) *</td><td>90 heures</td></tr><tr><td>Option IV</td><td>ATA (forfait CT20) *</td><td>ACA + ATA (forfait CT20) *</td><td>ATA (forfait CT20) *</td><td>90 heures</td></tr></table> * Le contenu attendu des différents forfaits CT08 à CT24 est précisé dans la FP 3/4 ATA. La division CER assure en particulier : - La préparation ou modification du plan de charge des sessions, - La transmission du modèle de bilan de participation et leur recueil, - L'édition triennale des PICLA. <u>Test de niveau post-formation ou en cours de formation</u> : L'évaluation du niveau 4 OACI (CECRL/B2) des contrôleurs aériens est réalisée lors d'une action de formation faite par le titulaire, tracée sur un compte-rendu de formation linguistique (selon modèle joint) pour chaque agent, et transmis à l'adjoint formation de la division CER : - A la fin de chaque stage ; - A l'issue de la dernière heure d'anglais téléphonique.		Année N	Année N + 1	Année N + 2	Total	Option I	ATA (forfait CT16) *	ACA + ATA (forfait CT08) *	ACA + ATA (forfait CT08) *	92 heures	Option II	ACA	ACA	ACAC + ATA (forfait CT08) *	90 heures et 30 minutes	Option III	ATA (forfait CT24) *	ACA + ATA (forfait CT12) *	ATA (forfait CT24) *	90 heures	Option IV	ATA (forfait CT20) *	ACA + ATA (forfait CT20) *	ATA (forfait CT20) *	90 heures
	Année N	Année N + 1	Année N + 2	Total																						
Option I	ATA (forfait CT16) *	ACA + ATA (forfait CT08) *	ACA + ATA (forfait CT08) *	92 heures																						
Option II	ACA	ACA	ACAC + ATA (forfait CT08) *	90 heures et 30 minutes																						
Option III	ATA (forfait CT24) *	ACA + ATA (forfait CT12) *	ATA (forfait CT24) *	90 heures																						
Option IV	ATA (forfait CT20) *	ACA + ATA (forfait CT20) *	ATA (forfait CT20) *	90 heures																						

ANNEXE 2 au DAF_2024_000657

	<u>Bilan interne au prestataire :</u> En fin de formation, le formateur d'anglais, responsable de la session, renseigne un document interne au prestataire détaillant a minima les points suivants : - Résultats globaux incluant un histogramme des niveaux en référence au CECRL, - Objectifs et contenu du parcours de formation ; - Résultats en détail : - Points forts, - Points à améliorer, - Compétences en expression et compréhension orale. Ce bilan archivé sur le site du prestataire est accessible à l'adjoint formation de la division CER de la DGA. Une fois ce bilan téléchargé, ce dernier est en charge de le diffuser vers l'agent contrôleur concerné. <u>Bilan interne au prestataire non validé :</u> S'il apparaît dans un bilan interne des lacunes dans un des six critères de l'échelle d'évaluation (Annexe II), l'adjoint formation propose au contrôleur concerné une formation supplémentaire en groupe ou par téléphone (CT 08, 12, 16, 20 ou 24). Pour une question de facilité de gestion du plan de charge de la division CER, les sessions de type ACA ou ACAC sont à privilégier. Après entente, l'adjoint formation avertit, sans délai, le responsable de formation du site concerné selon les procédures en vigueur.
Durée souhaitée des formations – calendrier et plages horaires :	Un jour de formation correspond à un équivalent temps de 7 heures et 30 minutes. Cette formation dénommée ACA d'une durée de 4 jours consécutifs (30 heures) se déroule, du lundi au jeudi. Cette formation dénommée ACAC (ACA Court) d'une durée de 3 jours consécutifs (22 heures et 30 minutes) se déroule du lundi au mercredi. Le plan de charge prévisionnel est fourni tous les ans au prestataire par l'adjoint formation : ce dernier constitue les groupes en s'assurant d'une part de la disponibilité des contrôleurs aériens, et, d'autre part, de la cohérence de leur niveau linguistique.

PICLA (modèle)



Direction générale de l'armement

PICLA											
PROGRAMME INDIVIDUEL DE COMPETENCE EN LANGUE ANGLAISE											
INFORMATIONS CONTROLEUR / MENTION LINGUISTIQUE											
NOM					PRENOM						
PERIODE DE VALIDITE DE LA ML				DU		Cliquez ici pour entrer une date.		AU		Cliquez ici pour entrer une date.	
ANNEE		SEQUENCE PEDAGOGIQUE						DUREE			
20		ACA		☐		ACAC		☐		H	
		CT						☐		H	
		s/. Total								H	
		Formation supplémentaire (à préciser)				Choisissez un élément.		☐		H	
		Total annuel								H	
20		ACA		☐		ACAC		☐		H	
		CT						☐		H	
		s/. Total								H	
		Formation supplémentaire (à préciser)				Choisissez un élément.		☐		H	
		Total annuel								H	
20		ACA		☐		ACAC		☐		H	
		CT						☐		H	
		s/. Total								H	
		Formation supplémentaire (à préciser)				Choisissez un élément.		☐		H	
		Total annuel								H	
TOTAL PROGRAMME SUR 3 ANS										H	
FORMATIONS SUPPLEMENTAIRES		20		ACA	☐	ACAC	☐	CT	☐	H	
		20		ACA	☐	ACAC	☐	CT	☐	H	
		20		ACA	☐	ACAC	☐	CT	☐	H	
		TOTAL REALISE SUR 3 ANS								H	
Paraphe Contrôleur											

ACA (Anglais Conversationnel Aéronautique) = 4 jours soit 30H et **ACAC** (ACA Court) = 3 jours soit 22H30
Objectif pédagogique : Améliorer l'aisance conversationnelle générale et professionnelle dans le cadre d'une formation en groupe

CT (Cours Téléphonique) ou **ATA** (Anglais Téléphonique Aéronautique) = xx H (dont 20' de préparation / H de cours)
Objectif pédagogique : Améliorer l'aisance conversationnelle générale et professionnelle dans le cadre d'une conversation TPH

RAPPELS

Postulat réglementaire :

Tout personnel exerçant les privilèges d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne doit détenir une mention linguistique démontrant que son niveau d'expression et de compréhension de la langue anglaise est satisfaisant.

Compétences linguistiques visées en langue anglaise :

Les formations doivent aborder tout ou partie des compétences linguistiques à détenir (voir grille des 6 critères des compétences linguistiques du règlement (UE) 2015/340) sur des sujets aéronautiques et d'anglais général.

Pour démontrer d'un niveau de compétences linguistiques au moins équivalent au niveau opérationnel (niveau IV OACI), l'agent doit satisfaire aux conditions suivantes et pouvoir :

- communiquer efficacement dans les échanges en phonie (TPH/RDO) et en face à face ;
- s'exprimer avec précision et clarté sur des sujets courants, concrets et professionnels ;
- utiliser des stratégies de communication appropriées pour échanger des messages, détecter et résoudre les malentendus (ex: vérifier, confirmer ou clarifier des informations) dans un contexte général ou professionnel ;
- traiter efficacement et assez facilement les difficultés induites par des complications ou des événements imprévus survenant dans le cadre d'une situation de travail ordinaire ou d'une tâche de communication qu'il connaît bien en temps normal ;
- utiliser un dialecte ou un accent compréhensible par la communauté aéronautique.

Conditions pour proroger la ML : En conformité avec le RUE 2015/340 et la procédure DGA EV 245 031 S-CAT relative aux compétences linguistiques des CAER, une évaluation est réalisée lors de la dernière session de formation concluant ainsi les trois années du PICLA et à moins de 3 mois avant la date d'expiration de la ML.

DGA EV a fait le choix que cette évaluation soit réalisée lors d'un cours dédié pendant la dernière demi-heure des CT. C'est à l'agent et à lui seul de gérer la programmation des heures de cours téléphoniques pour que la dernière demi-heure de cours respecte le critère des 3 mois décrit ci-dessus.

Lors de la planification de cette dernière demi-heure, l'agent sera dégagé de toutes contraintes professionnelles au moins deux heures avant son évaluation.

Si la mention linguistique parvient à échéance avant la réalisation de l'évaluation, l'intéressé ne peut plus rendre les services du contrôle. Il sera soumis alors à un test formel réalisé au CICDA.

PICLA non-réalisé dans son intégralité (sans justificatif) ou évaluation manquée = Test formel au CICDA

Conditions de réalisation du PICLA et indications de durées des types de formation :

- PICLA minimum = 90 heures de formation sur 3 ans ;
- Durée maximale entre deux formations : 18 mois ;
- Si lors de la réception des suivis linguistiques par DCER/FORM les objectifs de formation ne sont pas atteints une formation supplémentaire peut-être proposée. Le formulaire PICLA sera alors modifié par DCER/FORM et obligatoirement signé de nouveau par les deux parties.

Conditions de réalisation des heures de CT :

Dès réception du mail annonçant le début des cours, chaque agent s'engagera (signature de la fiche PICLA) à contacter le prestataire de formation le plus rapidement possible en vue de terminer la session au plus tard fin octobre. Les prises de RDV sont confirmées par courriel par le prestataire vers l'agent et DCER/FORM. Les chefs de centre ou les animateurs formation devront tenir informé l'adjoint formation de toute difficulté rencontrée.

DATE ET SIGNATURE FORM

Cliquez ici pour entrer une date.

DATE ET SIGNATURE CONTROLEUR

Cliquez ici pour entrer une date.

COMPTE-RENDU FORMATION LINGUISTIQUE											
INFORMATIONS CANDIDAT / CENTRE											
NOM					PRENOM						
CCER		Choisissez un élément.			CODE OACI		LF			/	ER
PERIODE PICLA		DU			AU			SUIVI	☐	BILAN	☐
CT	☐	ACA	☐	ACAC	☐	DU			AU		
EVALUATION EN COURS DE FORMATION											
DATE		NOM ET PRENOM EVALUATEUR PRESTATAIRE									
NIVEAU IV OACI											
ECHELLE D'EVALUATION DES COMPETENCES LINGUISTIQUES (RUE 2015 / 340 APPENDICE 1 ANNEXE 1)											
Prononciation		Structure		Vocabulaire		Aisance		Compréhension		Interaction	
NIVEAU SUPERIEUR	☐	NIVEAU SUPERIEUR	☐	NIVEAU SUPERIEUR	☐	NIVEAU SUPERIEUR	☐	NIVEAU SUPERIEUR	☐	NIVEAU SUPERIEUR	☐
NIVEAU ATTEINT	☐	NIVEAU ATTEINT	☐	NIVEAU ATTEINT	☐	NIVEAU ATTEINT	☐	NIVEAU ATTEINT	☐	NIVEAU ATTEINT	☐
NIVEAU A PARFAIRE	☐	NIVEAU A PARFAIRE	☐	NIVEAU A PARFAIRE	☐	NIVEAU A PARFAIRE	☐	NIVEAU A PARFAIRE	☐	NIVEAU A PARFAIRE	☐
AVIS PRESTATAIRE								VALIDATION ADJOINT FORMATION DCER			
POINTS FORTS				AXES DE PROGRESSION				POSITIF		☐	
								NEGATIF		☐	
CACHET PRESTATAIRE								CACHET FORM			

ANNEXE 2 au DAF_2024_000657

C. Formations d'anglais téléphonique aéronautique pour contrôleurs aériens d'essais et de réception (« ATA »)

- Formation déclinée en différents forfaits horaires

FP 2/2		Formation « ATA »											
Anglais téléphonique aéronautique pour contrôleurs aériens d'essais et de réception (ATA)													
Libellé du poste :		ATA	Anglais téléphonique aéronautique										
Typologie :		Les formations se déroulent en sessions individuelles (par téléphone) et sont dispensées pour des contrôleurs aériens d'essais et de réception.											
Objectifs pédagogiques :		Ce mode de formation vient en complément du précédent. Les objectifs pédagogiques sont identiques à ceux détaillés dans la fiche relative aux formations ACA ou ACAC, sachant que s'y rajoutent les objectifs complémentaires suivants : - Développer l'acuité auditive linguistique, - Développer les techniques ou modes de présentation liés aux échanges téléphoniques, - Améliorer les échanges en contexte « one to one ».											
Prestations attendues :		<u>Evaluation de préformation</u> : Dispositions identiques à celles définies dans la fiche relative aux formations ACA ou ACAC.											
Dispositif de formation :		Dispositions identiques à celles définies dans la fiche relative aux formations ACA ou ACAC. En complément, des précisions sont apportées sur le contenu attendu des formations. Cinq forfaits horaires de formation ont été définis pour l'anglais téléphonique aéronautique : <table><tr><td>CT 08</td><td>6 heures réelles + 2 heures de préparation</td></tr><tr><td>CT 12</td><td>9 heures réelles + 3 heures de préparation</td></tr><tr><td>CT 16</td><td>12 heures réelles + 4 heures de préparation</td></tr><tr><td>CT 20</td><td>15 heures réelles + 5 heures de préparation</td></tr><tr><td>CT 24</td><td>18 heures réelles + 6 heures de préparation</td></tr></table> Les heures réelles sont les heures consacrées à l'échange téléphonique. Les heures de préparation sont dédiées à l'analyse par le stagiaire d'un texte en anglais accompagné de vocabulaire et de questions (20 minutes de préparation par heure de conversation). Il sert de base aux échanges téléphoniques. Dès lors que l'autorisation est donnée pour débiter les cours téléphoniques, le prestataire transmet par courriel les supports théoriques à l'adjoint formation de la division CER de la DGA qui les diffuse sans délai aux intéressés. <u>Test de niveau post-formation ou en cours de formation</u> : Les dispositions sont identiques à celles définies dans la fiche ACA ou ACAC.		CT 08	6 heures réelles + 2 heures de préparation	CT 12	9 heures réelles + 3 heures de préparation	CT 16	12 heures réelles + 4 heures de préparation	CT 20	15 heures réelles + 5 heures de préparation	CT 24	18 heures réelles + 6 heures de préparation
CT 08	6 heures réelles + 2 heures de préparation												
CT 12	9 heures réelles + 3 heures de préparation												
CT 16	12 heures réelles + 4 heures de préparation												
CT 20	15 heures réelles + 5 heures de préparation												
CT 24	18 heures réelles + 6 heures de préparation												
Durée souhaitée des formations – calendrier et plages horaires :		Cette formation complète la précédente afin d'ajuster la formation au volume d'heures défini dans le PICLA. Les sessions individuelles sont planifiées directement par les intéressés auprès du prestataire désigné sur la base des forfaits horaires définis précédemment. Les rendez-vous individuels sont pris, après concertation mutuelle entre le contrôleur (agent à former) et le prestataire. A l'issue de cette concertation, le prestataire valide l'horaire du rendez-vous par courriel avec l'agent et met en copie l'adjoint formation de la division CER.											

Pour l'ensemble des formations du lot, le niveau de formation à atteindre est la « Maîtrise (M) » selon la définition donnée ci-après :

- Faire une communication devant un auditoire de langue étrangère,
- Dialoguer avec un interlocuteur étranger d'une spécialité différente,
- Traiter dans une syntaxe correcte une correspondance d'ordre général ou professionnel,
- Traduire un document professionnel complexe, corriger un manuscrit ou des épreuves,
- Rédiger un courrier, un compte-rendu de réunion, un article.

La méthode pédagogique s'appuie sur des apports théoriques et des ateliers pratiques (études de cas, qui peuvent être notamment apportés par les stagiaires, exercices). Le programme de chaque stage est fourni par le titulaire en s'efforçant d'intégrer des notions du domaine aéronautique.

LOT 4 Anglais spécifique aux activités aéronautiques de l'ALAT

TOC	Niveau technique	CO (Centre Opérationnel)	20 heures
Besoins	Les unités françaises opèrent régulièrement aux côtés de forces étrangères, l'anglais servant de langue commune. Tous les exercices actuels sont conduits en anglais pour la rédaction des ordres et des briefings. La maîtrise de cette langue est devenue essentielle pour l'ensemble du CO, afin d'assurer une planification et une exécution optimales des opérations, tout en minimisant les risques de malentendus.		
Objectifs pédagogiques	L'objectif de cette formation est, outre une maîtrise correcte de l'anglais courant, travailler les points spécifiques suivants : • Comprendre un thème tactique en Anglais : acronymes, termes de mission, ... • Conversation téléphonique en Anglais dans un cadre tactique : demande de modification dans l'exécution d'une mission, de moyens supplémentaires, ... • Effectuer un briefing : décrire un terrain, une météo, un séquençement, des objectifs, ... • Effectuer une visioconférence en anglais sur la planification d'une mission • Travailler les termes spécifiques de missions, les acronymes et les procédures particulières • Vocabulaire aéronautique Part des mises en situation dans le cours : 50% du temps sera consacré à la pratique d'exercices et de mise en situation afin d'évaluer leurs capacités de restitution et d'expression orale.		
Population	Sous-officier, officier		

PIL	Niveau technique	Pilotes d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut (HMA) ; Pilotes d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque (HRA)	20 heures
Besoins	Les unités françaises opèrent régulièrement aux côtés de forces étrangères, l'anglais servant de langue commune. Tous les exercices actuels sont conduits en anglais pour la rédaction des ordres, des briefings et l'anglais est utilisé lors des vols. La maîtrise de cette langue est essentielle pour les pilotes.		
Objectifs pédagogiques	L'objectif de cette formation est, outre une maîtrise correcte de l'anglais courant, travailler les points spécifiques suivants : • Comprendre un thème tactique en Anglais : acronymes, • Savoir décrire une situation tactique / technique d'urgence • Description en vol de l'environnement, relief, obstacles, météo dégradée, zone ennemie • Dialogue pour coopération air-sol et air-air, troupes au sol, JTAC, MEDEVAC • Rendre compte en vol d'une action (BDA, situation) • Dialogue lors de relève sur position en vol Part des mises en situation dans le cours : 50% du temps sera consacré à la pratique d'exercices et de mise en situation afin d'évaluer leurs capacités de restitution et d'expression orale.		
Population	Militaire du rang, sous-officier, officier		